

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Statistique Vaud

Les communes vaudoises investissent fortement en 2015

En 2015, les communes vaudoises dégagent une marge d'autofinancement dans la ligne de ces dernières années, avec 521 millions de francs. Elles consacrent l'entier de cette marge à leurs investissements qui peuvent être considérés comme élevés (578 millions de francs). Leurs engagements nets augmentent une nouvelle fois et atteignent 2589 millions de francs. Toutefois, les communes voient leurs intérêts passifs diminuer. Derrière ces résultats globaux se cachent des situations particulières très différentes, qui nécessiteraient autant d'analyses que de communes.

En 2015, les communes dégagent une marge d'autofinancement (recettes courantes moins dépenses courantes) de 521 millions de francs, ce qui est plutôt élevé compte tenu de la situation économique mitigée. Avec cette marge, elles financent leurs dépenses nettes d'investissement à hauteur de 90 %.

Pour les 10 % restant, elles recourent à l'emprunt pour la cinquième fois consécutive, alors qu'elles ne l'avaient fait qu'une fois de 2004 à 2010. Leurs dettes s'élèvent ainsi à 5,59 milliards de francs en 2015 et atteignent leur record. En tenant compte de l'inflation et de l'évolution démographique, les dettes des communes vaudoises restent toutefois inférieures à ce qu'elles avaient été en 2005 (7288 francs par habitant contre 7907 dix ans plus tôt).

En 2015, les communes vaudoises doivent s'acquitter de 121 millions de francs pour payer le service de leurs dettes, c'est un peu moins qu'en 2014 (-4 millions), alors que les dettes ont augmenté. Cette baisse est rendue possible grâce aux conditions d'emprunt particulièrement favorables qui ont cours actuellement sur le marché des capitaux. Ces conditions sont telles que les communes peuvent renouveler leurs dettes à moindre coût et bénéficier ainsi d'une baisse de leurs intérêts passifs. Grâce à la baisse des taux, les communes ont pu élargir leur marge de manoeuvre budgétaire puisqu'elles consacrent plus que 2,2 % de leurs recettes courantes aux intérêts passifs (2,4 % en 2014 et 3,3 % en 2005).

L'analyse par commune montre que derrière les moyennes se trouvent des situations

particulières très différentes, qui nécessiteraient autant d'analyses que de communes. Ainsi, sur les 318 communes présentes en 2015, 111 affichent une marge d'autofinancement par habitant inférieure à la moitié de la marge de l'ensemble des communes vaudoises (30 % de la population vaudoise). A l'opposé, 38 communes affichent une marge d'autofinancement une fois et demie supérieure à la marge de l'ensemble des communes et regroupent 26 % de la population vaudoise.

Informations: www.stat.vd.ch/fin_communes

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 décembre 2016

DFIRE, Statistique Vaud, 021 316 29 99; DIS, Corinne Martin, cheffe du Service des communes et du logement, 021 316 40 80